

CONTRIBUTION SUR LE SOUS-THEME 4. RENFORCER LA CNUCED, SON RÔLE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT, SON IMPACT ET SON EFFICACITÉ INSTITUTIONNELLE.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général
Madame, Monsieur les représentants des gouvernements,
Chers collègues et membres de la société civile.
Bonjour

Tout d'abord, permettez-moi de vous transmettre au nom de la société civile les remerciements au Secrétariat général ainsi qu'aux États membres qui ont permis à nos organisations respectives de prendre part à ces importantes consultations et négociations sur le sous-thème 4 de la conférence de la CNUCED XII qui se tiendra au Ghana.

Pour ce qui concerne la société civile, répondre à l'appel de la CNUCED, une institution onusienne spécialisée dans le commerce et le développement, relève d'une marque de distinction et d'honneur à son égard. C'est la raison pour laquelle nous saisissons avec beaucoup d'enthousiasme cette opportunité offerte afin de faire l'économie des grandes lignes de nos suggestions qui par ailleurs, s'inscrivent en droite ligne du renforcement du rôle, de l'impact et de l'efficacité institutionnelle de la CNUCED. Quand certains pensent au renforcement du rôle de la CNUCED dans le cadre global de la réforme du système des Nations Unies, d'autres persistent sur la profonde nécessité que cette organisation doit continuer à prendre des initiatives sur les questions liées à son domaine d'activité stratégique à savoir :

- Le commerce, l'investissement,
- La technologie,
- Le développement et son financement.

L'ampleur de cette mission ainsi que sa complexité en termes de mise en œuvre suppose donc une réorganisation permanente de sa structure et de son fonctionnement en perspective des objectifs qu'elle s'assigne à court, moyen et long terme. Les différents partenaires pour le commerce et le développement nous l'espérons, ne seront pas en reste dans cet élan de recherche du consensus, de planification d'une politique adaptée en matière d'investigations et d'analyses économiques. Dans cet ordre d'idée il nous semble opportun de souligner l'apport primordial de services nationaux et internationaux de la coopération technique dans le cadre de cette nouvelle dynamique de renforcement institutionnel.

La formation de consensus est la colonne vertébrale de l'architecture de notre système.

Nous voulons par là, réitérer la nécessité de taire certaines rivalités inutiles car elles nous détournent de nos objectifs essentiels de formation d'un noyau dur afin d'insuffler les dynamiques de changements qui sont à pied d'œuvre. Il serait bénéfique que la CNUCED demeure un lieu de rencontres et d'échanges d'expériences sur les questions théoriques mais surtout pratiques et, en connexion avec le développement en général. Elle doit également ouvrir des voies, ci possibles plus larges afin d'accroître sa capacité de négociation et de gestion des crises. Car le monde a encore besoin de structure globale pour une gouvernance concertée du commerce et du développement durable. À l'heure actuelle nous ne doutons plus de l'expérience que cette organisation capitalise depuis plus de quarante ans.

La recherche de consensus constitue une étape fondamentale dans l'évolution vers un développement harmonieux et durable. S'agira-t-il d'organiser des assises pour une politique de la croissance économique partagée entre pays pauvres et pays riches ? Vous conviendrez avec nous, que la CNUCED a besoin de certaines conditions qui vont lui permettre de réussir les objectifs qu'elle s'est donnée. Elle exige aussi dans le cadre de la mise en place de politiques consensuelles, permettre le renforcement de la Sécurité, la Paix et la Justice dans les transactions économiques et commerciales afin que les pays les plus pauvres gardent leur espoir et leur confiance pour un développement économique et commercial durable.

Le renforcement du rôle de la CNUCED aura du sens, si elle recherche un consensus vers le progrès en tenant compte des aspirations de la plus large majorité possible mais également des catégories défavorisées qui sont en rade de la mondialisation. Nous admettons que la participation ainsi que l'implication de chaque acteur dans son domaine de compétence spécifique est une garantie d'équilibre et de stabilité dans le cadre des décisions à prendre. Par voie de conséquence la CNUCED restera plus que jamais indispensable dans la recherche de cet équilibre face à la diversité des acteurs et des sensibilités.

Nous souhaiterions que la société civile soit un partenaire stratégique engagé dans cette recherche de consensus et de renforcement institutionnel de la CNUCED.

L'orientation des études et de la prospection vers des solutions pragmatiques.

Les recherches et les analyses de la CNUCED constituent un point focal dans le cadre des politiques à conduire par les gouvernements. Une certaine marge de manœuvre doit lui être octroyée si tant est que nous voulons des résultats pertinents et de très grande qualité. Cependant des mesures accrues seront nécessaires pour envisager différents types de partenariat avec des groupes d'études et de réflexions, des chercheurs et des institutions de recherches.

Elle doit poursuivre son positionnement en tant que leader dans la recherche et l'analyse des politiques de développement économique et commercial en articulant sa stratégie vers l'action mais aussi vers les différents acteurs présents sur la scène économique. Il peut s'agir de groupements professionnels et/ou corporatifs, d'associations, d'organisations non gouvernementales et d'organisations de base, etc.

La CNUCED doit prolonger son action de rapprochement avec ce vivier d'experts agissant au nom et pour le compte de la société civile. Il s'agit là d'un trésor immense qui reste encore sous-exploité dans la mise en place de politique de recherche adaptée aux réalités de l'environnement économique et commercial.

Permettez-nous de citer à titre d'exemple le cas de la Diaspora africaine que certains aiment à décrire comme la sixième région de l'Afrique : cette diaspora doit-elle aujourd'hui s'impliquer au niveau des plans et des choix de projets de développement du continent ? Au regard des dispositifs d'orientations et de réorientations des politiques de développement économique et commercial, il nous semble opportun d'intégrer le facteur migratoire comme un atout pour l'avènement d'une culture globale du commerce et du développement.

Aujourd'hui la société civile doit être un partenaire stratégique de la CNUCED, cause pour laquelle, il nous apparaît incontournable d'accroître la fréquence des rencontres entre les membres de la société civile et le Secrétariat général de l'institution. Cela supposerait-il que la société civile participe aux processus décisionnels et aux différentes rencontres inhérentes aux questions de commerce et de développement ?

L'harmonisation des actions est le gage d'une coopération technique au développement efficace.

Afin de développer et accroître sa capacité de recherche et d'analyse, l'institution doit édifier et consolider les ponts qui existent entre elles et les autres acteurs présents sur le terrain du développement. La coopération technique par le biais de partenariat avec le secteur privé et la société civile est un atout de premier ordre dans la recherche de solutions d'avenir viables pour le développement local et global.

Une coopération technique efficace offrira concrètement les voies et moyens pour contribuer à l'accroissement de la qualité du savoir-faire au service du développement durable. Ainsi, la valorisation des compétences locales est la courroie de transmission d'une politique de coopération technique innovante. La CNUCED devrait également intégrer dans le cadre de ses plans la création de structures relais afin de décentraliser et de mieux faire connaître au public les résultats de ses recherches et analyses.

Elle doit néanmoins favoriser des échanges d'expériences entre le centre et la périphérie, les entreprises, les industries et les pays. Elle devra continuer à élaborer de grands programmes économiques et commerciaux pour un développement international intégré.

Il s'agira pareillement de soutenir les ONG dans le cadre de la recherche de financement pour des projets et/ou microprojets en perspective de l'amélioration au niveau local et global des opportunités de commerce et de développement durable.

Je vous remercie de votre aimable attention.